

POSITIONNEMENT

Alarme compact et sirène
Centrale modulaire

Sur le support de la batterie.
Sous la planche de bord côté conducteur.

PASSAGE DU FAISCEAU

Utiliser l'emplacement d'origine côté conducteur.

ALIMENTATION

Positive & Négative

Se connecter directement à la batterie.

<u>Fonctions</u>	<u>Couleur des fils</u>	<u>Positions des fils</u>
<u>INDICATEUR DE DIRECTION :</u> 	BLEU 0,75 mm². BLEU 0,75 mm².	<u>Connecteur</u> : Gris situé derrière le long de la colonne de direction. <u>Position</u> : n°6 et n°7.
<u>POSITIF SOUS CLE :</u> 	BLEU - NOIR 2,5 mm².	Se connecter dans le faisceau provenant du neiman.
<u>1° BLOCAGE MOTEUR :</u> (Démarreur).  Utiliser un relais 30A.		
<u>2° BLOCAGE MOTEUR :</u> (Pompe à carburant - véhicule essence). 		
<u>VERROUILLAGE CENTRALISE :</u> Schéma N°2. Commande négative. 	<u>OUVERTURE :</u> <u>FERMETURE :</u>	Se connecter sur l'interrupteur de la portière en sortie du passe câble côté conducteur.
<u>VITRE ELECTRIQUE :</u> Utiliser un module Gemini 2344. 		
<u>CONTACT PORTES :</u> 	MARRON Clair 0,5 mm².	Se connecter sur l'interrupteur de la portière en sortie du passe câble côté conducteur.
<u>CONTACT CAPOT :</u> 	Installer le poussoir fourni vers le phare côté passager.	
<u>CONTACT COFFRE :</u> 		
<u>KLAXON :</u> POLARITE POSITIVE <u>Attention :</u> inverser la polarité. 	BLEU 0,75 mm².	Se connecter sur le fil provenant de l'interrupteur de commande des lumières et de l'avertisseur sonore.
<u>INFORMATION TACHYMETRIQUE :</u> (vitesse) 	ORANGE n°5517	<u>Connecteur</u> : Blanc à 20 voies situé derrière le compteur de vitesse. <u>Position</u> : n°1.
<u>CONTACTEUR DE FREIN :</u> 		
<u>ACCELERATEUR ELECTRONIQUE :</u> 	ORANGE	<u>Connecteur</u> : à 6 voies situé sur la pédale d'accélérateur. <u>Position</u> : n°4.

NOTE : **Les informations sont données à titre facultatif pouvant être modifiées selon le constructeur.**

ATTENTION : Pour le branchement des systèmes de protection GEMINI toutes les informations doivent être vérifiées avant tout raccordement. Nous déclinons toutes responsabilités pour le non-respect de ces précautions.